



P.02

Valeurs

Version : 04

Date de mise en vigueur : 15/04/2015

Rédigée par : Pierre-Luc Huot,
Monique Jutras
Isabelle N. Tremblay

Date de mise à jour : 11/09/2023
27/05/2021
31/01/2018
08/01/2018
17/05/2017
24/01/2017



1. Valeurs

Les valeurs de l'Organisation ISFQ sont le résultat de son histoire et fondent son identité et sa culture. Les valeurs promues par l'Organisation sont :

1.1 L'intégrité :

L'intégrité est d'abord la motivation à être conforme à soi-même et sa parole. C'est la droiture et l'alignement à agir de manière loyale, transparente et conforme à l'éthique en tout temps afin de mériter et de préserver la confiance et le respect des membres, des partenaires, des fournisseurs, des communautés, des coopérants et/ou employés. L'intégrité engendre la crédibilité de l'Organisation.

1.2 La responsabilité :

La responsabilité est le devoir de répondre de nos actes, d'être garant de la solvabilité de l'Organisation et de veiller à l'image positive de l'Organisation en tout temps, tant en terre québécoise que par son rayonnement à l'internationale. La responsabilité est aussi le devoir d'assumer nos engagements dans toutes circonstances.

1.3 Le respect :

Le respect est la reconnaissance et la considération de l'identité des personnes et/ou organisations d'ici ou d'ailleurs par leur culture, leurs projets et leurs choix. Le respect permet à tout individu et/ou organisation d'être traité avec dignité et équité.

1.4 La générosité :

La générosité représente le don de soi et le désir de partager sans avoir d'intérêts à le faire, si ce n'est que de rencontrer la mission première de l'Organisation. La générosité est empreinte d'empathie, d'écoute active et d'une compréhension envers tous les intervenants en lien avec l'Organisation.



1.5 L'engagement :

L'engagement est une décision volontaire de participation à un projet, une action, ou une cause tel notre mission et s'inscrivant dans le temps. L'engagement rend l'Organisation créative face à l'adversité et capable de s'adapter aux éventualités qui se présentent. L'engagement fait foi de notre profond désir de créer une réelle différence par l'entremise de la réalisation de projets de coopération internationale.

1.6 La collaboration :

La collaboration est l'action de participer à un projet ou une œuvre avec des personnes et/ou organisations en promouvant l'esprit d'échange, en priorisant le travail d'équipe, et en soutenant l'apprentissage mutuel et la solidarité. La collaboration vise la compétence, l'efficacité, l'initiative, la proactivité et la fiabilité.